

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.963
5 août 2004

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT SOIXANTE-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 5 août 2004, à 10 h 20

Président: M. Omar HILALE (Maroc)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 963^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

D'emblée, je tiens à accueillir chaleureusement parmi nous l'Ambassadeur François Roux, qui a pris récemment ses fonctions de Représentant permanent de la Belgique et de chef de la délégation belge à la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour l'assurer de notre coopération et de notre appui dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

Je voudrais également adresser une chaleureuse bienvenue à notre sœur de l'Afrique du Sud, M^{me} Glaudine Mtshali, qui a pris récemment ses fonctions de Représentante permanente de l'Afrique du Sud et de chef de la délégation sud-africaine à la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour l'assurer elle aussi de notre coopération et de notre appui dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

Avant de donner la parole au premier orateur inscrit sur la liste, je donne la parole à l'Ambassadeur de Belgique, M. François Roux, à sa demande.

M. ROUX (Belgique): Je tenais ce matin à intervenir brièvement, d'abord pour vous remercier, Monsieur le Président, de vos aimables paroles et pour vous saluer, vous-même et chacun de mes collègues. Dans les années à venir, j'aurai parmi d'autres tâches celle de représenter mon pays dans cette auguste assemblée. La Conférence du désarmement, je tiens à le répéter d'emblée, est une institution à laquelle la Belgique demeure très attachée, et il s'agit donc d'un grand honneur pour moi. J'ai l'intention de suivre la voie qui a été celle de mes prédécesseurs et m'investir pleinement dans les travaux de cette conférence dès la prochaine session afin de l'aider, avec chacun d'entre vous, bien sûr, à retrouver sa vocation, qui est d'œuvrer pour un monde meilleur.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre nouveau collègue de la Belgique pour ses aimables paroles et pour le renouvellement de l'engagement de la délégation belge en faveur de la cause du désarmement, engagement qui n'a jamais été démenti dans le passé. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon M. Yoshiki Mine.

M. MINE (Japon) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous dire à quel point j'apprécie les efforts que vous avez entrepris pour faire avancer la Conférence à ce stade crucial et de vous assurer de la coopération et de l'appui indéfectibles de ma délégation.

Le Japon accueille avec satisfaction la déclaration faite la semaine dernière par les États-Unis concernant l'examen tant attendu de leur politique concernant un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles, car il considère comme une priorité absolue l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous pensons que cette décision a ouvert de nouveaux horizons pour la Conférence du désarmement et espérons sincèrement qu'elle conduira à l'ouverture de négociations sur un traité juridiquement contraignant, comme il a été décidé lors des conférences d'examen du TNP de 1995 et de 2000.

(M. Mine, Japon)

Les États-Unis ont également indiqué qu'une vérification effective et réaliste n'était pas envisageable. Le Japon pense que le traité considéré devrait être effectivement vérifiable, comme indiqué dans le mandat Shannon. Un régime de vérification effectif est essentiel pour renforcer la transparence, mieux assurer la comptabilité des matières fissiles et, partant, renforcer l'autorité du traité. Nous avons hâte de poursuivre les discussions sur les résultats de l'examen de la politique des États-Unis lors de la prochaine visite de leurs experts à Genève.

Comme les États-Unis, le Japon estime que le moment est venu de négocier un tel traité, sans lier sa négociation à d'autres questions. Le Japon a maintes fois clairement affirmé, qu'il appuyait la proposition des cinq Ambassadeurs comme base de la reprise des travaux de fond de la Conférence. Chaque question doit être examinée en temps voulu, suivant son évolution. Le Japon espère sincèrement que la Conférence du désarmement pourra parvenir à un consensus sur un programme de travail susceptible de nous permettre d'entamer des négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles.

En ce qui concerne la proposition des États-Unis visant à interdire la vente et l'exportation de mines persistantes, elle peut présenter un certain intérêt pour les États non parties à la Convention d'Ottawa. Or la majorité des membres de la Conférence du désarmement ont déjà adhéré à la Convention d'Ottawa, qui interdit totalement les mines antipersonnel. Le Japon estime par conséquent qu'il est important de travailler d'abord au renforcement et à l'universalisation des mécanismes existants, y compris la Convention d'Ottawa.

Le Japon engage tous les États à profiter de l'élan créé par la proposition des États-Unis concernant la négociation du traité susmentionné et à mettre à profit la dernière partie de la présente session pour centrer les énergies sur l'obtention d'un accord au sujet d'un programme de travail qui nous permettrait d'ouvrir des négociations sur un tel traité.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadeur Mine de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence.

La liste des orateurs est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Comme vous le savez, j'ai procédé à un certain nombre de consultations au sujet de la convocation de trois séances plénières informelles supplémentaires pendant le temps qu'il me reste à la présidence. Eu égard aux résultats de ces consultations, j'ai l'intention de convoquer une séance plénière informelle à l'issue de la présente séance plénière, qui sera consacrée aux questions nouvelles et additionnelles liées à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, puis deux autres séances plénières informelles, le mardi 10 août 2004 et le jeudi 12 août 2004, qui seront consacrées à l'examen de la méthodologie du programme de travail. Afin de faciliter les débats et de leur donner un caractère interactif, j'ai remis aux coordonnateurs des différents groupes un questionnaire qui a été transmis à toutes les délégations et qui, je l'espère, rationalisera nos délibérations. La séance informelle prévue pour aujourd'hui, tout comme les deux autres séances, sera ouverte uniquement aux États membres de la Conférence ainsi qu'aux États ayant qualité d'observateurs.

(Le Président)

Eu égard à ce qui précède, le calendrier des réunions de la Conférence pour la semaine prochaine sera le suivant: le mardi 10 août 2004, à 10 heures, il y aura une séance informelle sur la méthodologie du programme de travail et, le jeudi 12 août 2004 à 10 heures, la 964^e séance plénière, suivie d'une séance plénière informelle sur la méthodologie du programme de travail.

Avant de lever la séance pour notre séance informelle sur les questions nouvelles et additionnelles liées à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, je voudrais, en ma qualité de Président, formuler quelques observations.

Premièrement, dans quelques instants, la Conférence du désarmement tiendra sa première séance sur ces questions. Ce sera un grand moment pour notre Conférence et une première dans les annales de cet organe de négociation multilatérale sur le désarmement. La séance de tout à l'heure constituera une ouverture de la Conférence aux réalités de notre monde. Elle sera en outre une adaptation de notre organe à l'environnement international, avec les risques, les menaces et les défis qui le menacent. Ce sera également une sorte de symbole, de la maturité de la Conférence du désarmement, qui nous l'espérons, augure d'une certaine redynamisation.

Deuxièmement, la séance informelle qui aura lieu dans quelques instants est le fruit d'un consensus laborieux – un consensus gagné après des délibérations et consultations marathons. Le mérite ne m'en revient pas, mais à vous tous. Comme l'a dit Platon, tout consensus est une conjonction de bonnes volontés. Pour ma part, je dirai que ce consensus a été la conjonction de la volonté politique de vous tous et que je n'ai été que le modeste serviteur de cette volonté, aussi permettez-moi de vous féliciter tous pour cette réalisation et pour cet accord.

Mes félicitations s'adressent tout d'abord à tous ceux qui ont œuvré pour lancer l'examen de ces questions et qui ont travaillé avec patience, persévérance, diplomatie et doigté afin de les inscrire au programme de notre Conférence et de les mettre en lumière au fil des consultations et au fil des mois. Mes félicitations s'adressent également à tous ceux qui avaient des réticences, tout à fait légitimes, et qui craignaient que la Conférence du désarmement ne devienne un organe de délibération, ou bien qui craignaient, tout aussi légitimement, que les questions nouvelles n'occultent l'ordre du jour traditionnel de la Conférence du désarmement. Enfin, mes félicitations s'adressent à notre Secrétaire général, M. Sergei Ordzhonikidze, pour ses efforts et pour le soutien qu'il a assuré à la présidence dans des consultations aussi discrètes qu'efficaces, dans le respect absolu des positions des uns et des autres.

Troisièmement, les questions nouvelles, comme vous le savez, sont controversées, aussi notre séance d'aujourd'hui sera-t-elle une occasion d'atteindre nos objectifs, de procéder à leur identification et également d'en faire en quelque sorte l'inventaire. Le deuxième objectif consistera à réfléchir ensemble, en commun, sur la manière de les traiter par la suite. La conférence, ou plutôt la séance, que nous aurons dans quelques instants n'est pas une fin et ne sera pas une fin en soi, mais le début d'un processus qui, nous l'espérons, sera constructif pour les uns et pour les autres. C'est pourquoi j'espère que ce processus – cet échange – sera aussi fructueux, aussi imaginatif et aussi ouvert sur l'avenir que possible.

(Le Président)

Quatrièmement, enfin, les questions nouvelles et additionnelles sont très sensibles et très complexes, aussi voudrais-je lancer un appel à l'élévation de la réflexion et à un débat interactif, serein, calme et contradictoire. Je vous engage également à laisser de côté toute situation particulière, à éviter la polémique et à ne mettre à l'index aucun pays, qu'il soit membre ou observateur de cette conférence ou encore extérieur à l'organe. Notre objectif est l'échange, la réflexion, le débat, et surtout l'ouverture, j'en ai l'espoir, d'une sorte de voie pour l'avenir.

Je conclurai en formant le vœu que le consensus, ou plutôt l'esprit d'ouverture, de modération, de souplesse et de responsabilité qui a permis l'obtention de ce consensus aujourd'hui puisse prévaloir durant nos débats. Le devenir du traitement des questions nouvelles et additionnelles liées à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement dépendra de vos délibérations.

La séance est levée à 10 h 35.
